

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# COMMUNE DE WIMEREUX

## Département du Pas-de-Calais

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** 📄 N° 2023\_05\_04\_22

👉..... Subventions aux associations - Exercice 2023.

**Date de la convocation**

▪ 30 mars 2023

**Présents**

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

**Absents excusés ayant donné procuration**

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. BUTCHER Gérard	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme BAILLARD Sylvie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. DEVIN Serge
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme GUILLOU Elodie	à	M. JOLIE Pascal
M. MARLOT Loïc	à	Mme KOROL Renée
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

**Absents excusés sans procuration**

Mme SAUVAGE Edith  
Mme HEMBERT Axelle  
M. FERNAGUT Joël

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien

**A été nommé Secrétaire de Séance**

M. Yannick SENEAL

- 2/N° 22 -

**SERVICE RESSOURCES**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, la ville de Wimereux octroie des subventions de fonctionnement à diverses associations afin de leur permettre de maintenir ou de développer le niveau de leurs activités.

En effet, chacune dans son domaine concoure à l'amélioration de la vie communale.

Monsieur le Maire rappelle que chaque association a dû fournir un dossier de subvention complet.

En cas de dossier non-complet, l'association ne se verra pas attribuer la subvention mentionnée dans la liste annexée.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**DECIDE** d'attribuer les montants des subventions mentionnés dans le tableau annexé.

**DIT QUE** ces créances sont inscrites au Budget Primitif 2023 de la Ville.

Pour extrait certifié conforme,

**#signature#**